



Bilan de la concertation

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Le cadre de la concertation mis en place tout au long de la démarche

Rappel réglementaire

p.4

p.4

La concertation avec la population

Les modalités de concertation inscrites dans la délibération

p.5

p.5

Les outils de concertation supplémentaires mobilisés tout au long de la démarche

p.10

Une concertation élargie à tous les acteurs du territoire

p.15

Une concertation tout au long de la procédure

p.16

Diagnostic

p.16

Le Projet d'Aménagement Stratégique

p.18

Le Document d'Orientations et d'Objectif

p.20

Bilan de la concertation

p.21



Le cadre de la concertation mis en place tout au long de la démarche

Rappel réglementaire

L'article L143-17 du Code de l'Urbanisme indique que « *L'établissement public mentionné à l'article L. 143-16 prescrit l'élaboration du schéma et précise les objectifs poursuivis et les modalités de concertation, conformément à l'article L. 103-3.* »

La concertation ne constitue pas une étape mais se déroule tout au long de la procédure. Elle est mise en œuvre par le biais de différents outils (réunions publiques, exposition...).

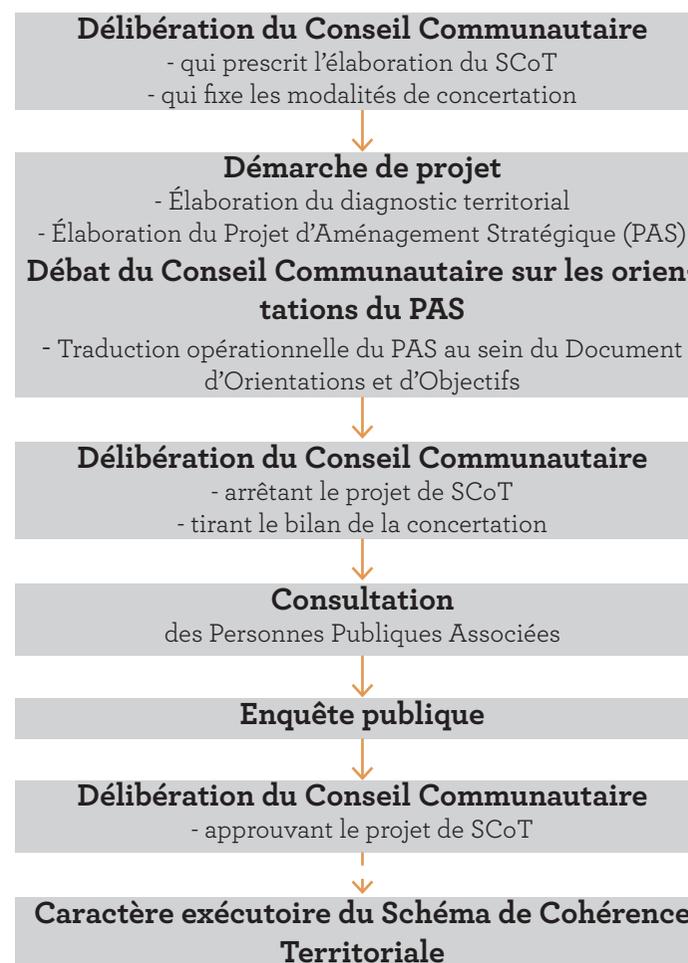
Deux étapes clés peuvent être néanmoins distinguées :

- Un bilan de concertation dont a fait l'objet l'élaboration du projet de SCoT doit être réalisé et arrêté par le conseil syndical (L103-6),
- Le projet de SCoT arrêté est soumis à enquête publique, à l'issue de la consultation des Personnes Publiques Associées.

Les articles L.103-2 à L.103-6 du Code de l'Urbanisme précisent que la concertation associée, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Les modalités de cette concertation sont définies dans la délibération prescrivant le SCoT et doivent « *pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente* ».

La procédure d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale est la suivante :



La concertation se déroule tout au long de la procédure

La concertation avec la population

Les modalités de concertation inscrites dans la délibération

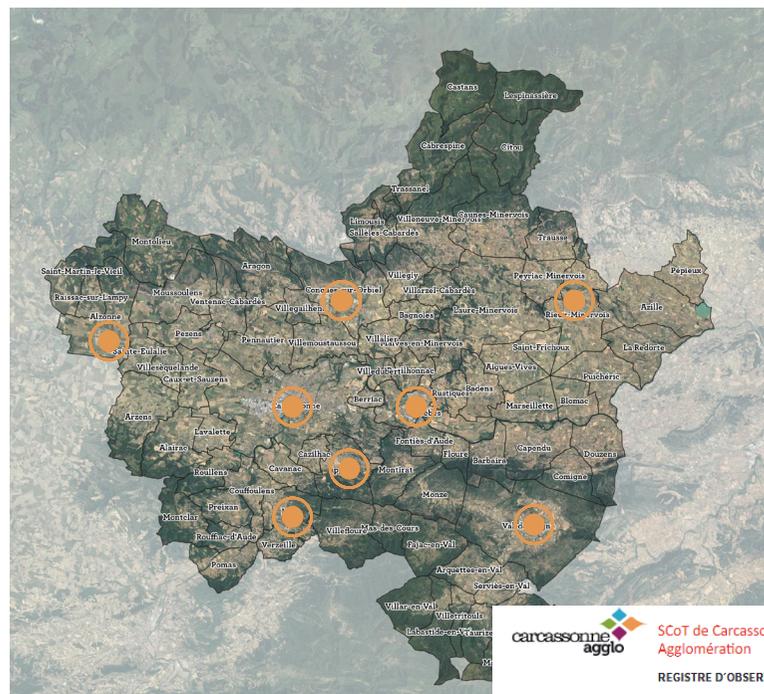
Du fait de l'article 103-2 du Code de l'Urbanisme, les collectivités élaborant un Schéma de Cohérence Territoriale doivent mettre en place une concertation à destination du plus grand nombre, tout au long de la procédure d'élaboration.

La délibération du 15 avril 2015 précise les modalités de concertation du Schéma de Cohérence Territoriale.

Le conseil communautaire a validé les modes de concertation suivants :

- Un **dossier** comportant les plans, études et autres documents relatifs au projet de SCoT (dont les avis requis par les lois et règlements à ce stade), sera mis à la disposition du public, au fur et à mesure de leur élaboration, au siège de Carcassonne Agglo et au sein des mairies des communes de Rieux-Minervois, Conques-sur-Orbiel, Alzonne, Leuc, Trèbes, Palaja et Montlaur, et au format numérique sur le site internet de Carcassonne Agglo ;
- Un **registre** destiné aux observations et propositions du public sera mis à sa disposition aux jours et heures ouvrables habituels, au siège de Carcassonne Agglo, et d'autres points répartis sur le territoire, à savoir les mairies des communes de Rieux-Minervois, Conques-sur-Orbiel, Alzonne, Leuc, Trèbes, Lavalette et Montlaur ;
- Un recueil des observations et propositions du public par **courrier et mail**
- Une **réunion publique** au moins sera également organisée, à chaque étape d'élaboration du projet de SCoT, soit au diagnostic, au PADD et au DOO, et associée à une exposition

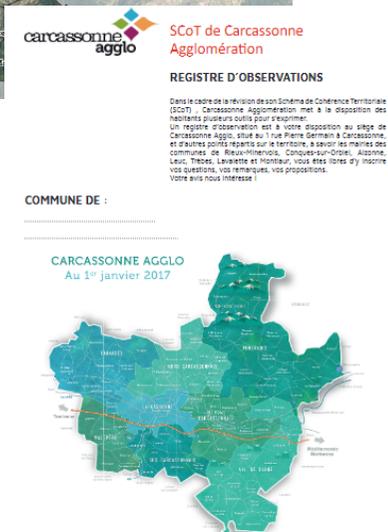
La mise à disposition du dossier et du registre de concertation



Le dossier de présentation des documents du SCoT et le registre d'observations ont été mis à disposition du public au siège de Carcassonne Agglo et au sein des mairies des communes de Rieux-Minervois, Conques-sur-Orbiel, Alzonne, Leuc, Trèbes, Palaja et Montlaur (Val-de-Dagne).

BILAN DE L'OUTIL ;

Cet outil a été peu mobilisé par le public pour déposer des remarques afin d'enrichir le SCoT. Aucune observation n'a été émise dans les registres



Le contact mail et courrier et page internet

Les remarques par les particuliers sur le SCoT ont pu être adressées par courrier adressé à l'attention de Monsieur le Président, Carcassonne Agglo, 1 rue Pierre Germain à Carcassonne ou par voie électronique à l'attention de Monsieur le Président (amenagement@carcassonne-agglo.fr).

BILAN DE L'OUTIL ;

Cet outil a été peu mobilisé par le public pour déposer des remarques afin d'enrichir le SCoT.

La page, enrichie régulièrement tout au long de la procédure, a permis de diffuser de l'information sur l'avancement du projet, l'organisation des séances de concertation, le calendrier.

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT)



QU'EST CE QU'UN SCOT ?

Le SCoT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables. Le SCoT est destiné à servir de

cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement.... Il en assure la cohérence, tout comme il assure la cohérence des documents sectoriels intercommunaux tel que le Programme Local de l'Habitat (PLH) ainsi que des PLU ou des cartes communales établis au niveau communal.

<https://www.carcassonne-agglo.fr/fr/services/amenagement/scot/le-calendrier-et-modalites-de-la-concertation.html>

Les réunions publiques

Réunion publique n°1 : Présentation du diagnostic 19 Février 2018

Pennautier

Nombre de participants : Une vingtaine

La première réunion publique, animée par Didier Carbonnel (VP Aménagement de Carcassonne Agglo), Jean Roudière (1er Adjoint à la Mairie de Pennautier), Pascale Ceconello (Directrice Aménagement de Carcassonne Agglo) et Pierre Albert (BE Cittanova), a permis d'exposer la synthèse du diagnostic et des enjeux tout en présentant de façon pédagogique l'outil SCoT.



BILAN DE L'OUTIL ;

Cette première réunion publique a été l'occasion d'échanges sur les principaux constats issus du diagnostic. Elle a ainsi permis de confirmer les principaux enjeux identifiés sur le territoire.

Réunion publique n°2 : Présentation du Projet d'Aménagement Stratégique

7 Novembre 2019

Carcassonne

Nombre de participants : Une dizaine

La seconde réunion publique, animée par Didier Carbonnel (VP Aménagement de Carcassonne Agglo), Pascale Ceconello (Directrice Aménagement de Carcassonne Agglo) et Pierre Albert (BE Cittànova), a permis de présenter le projet de territoire exprimé au travers du PAS.

RÉUNION PUBLIQUE

SCoT : projet stratégique partagé pour l'aménagement de notre territoire

C'est désormais à votre tour de vous exprimer sur ces trois grandes thématiques

AXE 1 : UTILISER LES TRANSITIONS POUR FORTIFIER LE TERRITOIRE

AXE 2 : DÉVELOPPER UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ

AXE 3 : POURSUIVRE LES ACTIONS POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF

7 NOV 18H
SALLE CORBIÈRES
SIEGE DE
CARCASSONNE AGGLO
1 RUE PIERRE GERMAIN

BILAN DE L'OUTIL ;

Cette seconde réunion publique a été l'occasion d'échanges sur les axes du projet. Elle a ainsi permis de confirmer les directions prises par le projet de territoire.

Réunion publique n°3 : Présentation du Document d'Orientations et d'Objectifs

8 Novembre 2022

Carcassonne

Nombre de participants : Une trentaine

La troisième réunion publique, animée par Thierry Mascaraque (VP Habitat de Carcassonne Agglo), Pascale Ceconello (Directrice Aménagement de Carcassonne Agglo), Cédric Vandaele (Directeur Planification et Transitions) et Julie Beaufrère (BE Cittànova), a permis de présenter la traduction du projet d'aménagement stratégique en orientations et objectifs qui se déclineront au sein des documents d'urbanisme locaux.



BILAN DE L'OUTIL ;

Les échanges ont été riches et ont permis d'aborder de nombreuses thématiques : le développement économique et l'attractivité du territoire, l'impact de la répartition de l'offre en logements sur les mobilités, le vieillissement de la population, l'offre culturelle et de services, le rôle de la commune de Carcassonne au sein de l'agglomération...

L'Agglo à votre rencontre ! Un questionnaire à votre disposition en juin 2019

Cette étape importante doit permettre à l'ensemble des citoyens de participer aux côtés des élus et des partenaires institutionnels pour aboutir à un projet partagé.

Cette concertation accrue sera la garante de l'adéquation entre les orientations et les futures préconisations du SCoT avec les besoins et aspirations du territoire, notamment au regard des derniers événements climatiques que le territoire vient de subir.

Participation des habitants durant la première phase du projet

Plusieurs centaines de citoyens ont été associés par l'intermédiaire d'ateliers de travail, en échangeant dans le cadre de ciné-débats, en cheminant lors des rando-SCoT à Villier en Val et Castans.

Les élèves de l'école élémentaire de Rouffiac d'Aude et 3 classes de collégiens de Carcassonne, Trèbes et Capendu, travaillent avec leurs enseignants sur les effets du changement climatique pour notre territoire de vie.

Le numérique a également été mis à contribution par la création d'un espace dédié au SCoT sur le site Internet de l'Agglo et par l'utilisation d'une plateforme d'échanges pour permettre aux citoyens de participer au tour de leur territoire.

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est entré dans la phase de réalisation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui doit déterminer les orientations stratégiques de développement du territoire de Carcassonne Agglo à l'horizon 2030.

Mise en place de nouvelles actions de concertation

Au cours du mois de juin, l'Agglo proposera aux habitants du territoire, l'occasion de s'exprimer sur les sujets de la transition énergétique, numérique, environnementale, alimentaire ainsi que sur les nouveaux modes de consommation ou de déplacement. Sur ce dernier point, la concertation viendra également alimenter la stratégie Mobilité de Carcassonne Agglo et les actions du Plan Global de Déplacement. Cette consultation se fera sous la forme d'un questionnaire, qui sera disponible sur le site de l'Agglo dans l'espace dédié au SCoT. De plus, une nouvelle rando-SCoT sera proposée à l'automne, sur les questions du changement climatique en lien avec les thématiques des risques.

Plus d'informations
www.carcassonne-agglo.fr

Consultation SCoT et PGD

Aménagement du territoire : vous avez la parole !

Compétence obligatoire de Carcassonne Agglo, l'aménagement du territoire a pour objectif d'assurer un développement cohérent et solidaire sur ses 81 communes et d'élaborer plusieurs schémas de planification, visant à définir les grandes orientations pour les années à venir.



Quelques chiffres clés
370 000 de déplacements par jour sur Carcassonne Agglo

Comment vivre-t-on demain sur le territoire ?

Comment construire un territoire où il fait bon vivre, tout en respectant notre planète et en nous adaptant au changement climatique ?

Comment se déplacera-t-on ?

Aujourd'hui, au travers d'une grande consultation citoyenne, l'Agglo souhaite donner la parole à tous ses habitants, pour élaborer ensemble des schémas de planification visant à définir les grandes orientations de l'aménagement du territoire.

Depuis plusieurs mois, l'Agglo travaille sur ces questions dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Global de Déplacement (PGD), des rencontres avec les citoyens, telles que des randonnées, des ciné-débats, et un travail commun avec les collègues du territoire, ont permis d'enrichir ces réflexions.

Un partenariat avec l'IUT de Carcassonne
Cinq étudiants en DUT STIC (statistique et informatique) effectueront actuellement un stage au sein de l'intercommunalité, afin pour mener l'opération de concertation. Ils ont pour mission de concevoir et de réaliser un questionnaire de terrain, dans le cadre de ce stage, les étudiants effectueront le dépouillement de ce questionnaire et analyseront les réponses.

64% des déplacements pendulaires sont moins de 9 km.
1,04% est le taux d'occupation par voiture pour un déplacement domicile-travail.
75% des logements sont des logements individuels.
12% des logements sont vacants.
30% de la population a plus de 60 ans.
1000 hectares construits pour l'urbanisation en 33 ans (entre 2005 et 2010).

Carcassonne Agglo

L'ambition d'un territoire écologique et solidaire

L'aménagement du territoire est une compétence obligatoire de Carcassonne Agglo. Elle se doit de gérer et d'aménager l'espace communautaire, afin de préserver et de conforter une identité cohérente avec son territoire.



Résultats de la consultation SCoT [M] et PGD [M]

En juin dernier, Carcassonne Agglo a souhaité donner la parole au plus grand nombre au travers d'une grande consultation citoyenne. Cette concertation a permis d'associer les acteurs du territoire aux grandes orientations d'aménagement, et d'ouvrir l'ensemble des enjeux de demain. Avec plus de 1200 réponses et une liste de toutes les attentes de l'Agglo, cette démarche a rencontré un grand succès, témoignant de l'intérêt porté par les habitants à leur avenir.

Les avis recueillis par cette démarche citoyenne viendront nourrir les deux documents de planification actuellement en cours d'élaboration :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), dont l'objectif est de définir les grandes orientations pour les 19,20 ans à venir en matière d'habitat, de mobilité, de préservation des ressources, d'économie et de commerce.
- Le Plan Global de Déplacement (PGD), qui définit les actions de mobilité à mettre en place pour les 19,20 ans à venir : transports en commun, pistes cyclables, stationnement, intermodalité.

Le calendrier du SCoT

La réunion du SCoT a été lancée le 18 mai 2018. Après avoir réalisé un diagnostic, Carcassonne Agglo et ses services élaborent le projet d'aménagement et de développement durable, qui s'échouera d'ici quelques semaines. En novembre 2020, l'ensemble des documents du SCoT seront achevés, et une enquête publique sera ensuite organisée. L'adoption par le conseil communautaire est prévue pour le début de l'année 2021.



L'aménagement du territoire : tous concernés !

L'Agglo s'est appuyée sur les étudiants du DUT Statistique et Informatique de Carcassonne pour mener cette large consultation.

Durant quinze jours, les étudiants se sont rendus sur 81 communes qui composent notre territoire pour présenter ce questionnaire. Leur public a été hétéroclite : artisans, commerçants, agriculteurs, professionnels, les étudiants sont parvenus à rencontrer tous les citoyens. Les attentes et les besoins des habitants concernent le développement durable, la rénovation de bâtiments, les mobilités locales, ou encore l'éducation, et rejoignent ainsi les grandes thématiques du SCoT et du PGD.

Nous avons la volonté de faire de ce SCoT un véritable modèle intégrant les problématiques en matière de logement, de mobilité, de développement économique, de gestion de l'eau et d'énergies renouvelables. La réussite de ce projet passe par la prise en compte des attentes de tous. Notre engagement est, depuis le début, de construire le futur Carcassonne Agglo sur la base de tous ces témoignages, un territoire proche des réalités et à l'écoute de ses habitants en charge de l'habitat et du SCoT.

En parallèle, les enseignants et élèves des collèges de Carcassonne et Giron (bureau de Trèbes) ont travaillé sur le changement climatique, et ceux de Rabat et Capendu ont participé dans le cadre de leur lieu de formation, un spectacle en lien avec le SCoT. Par le biais d'une pièce de théâtre, d'un projet de film ou encore, les collègues ont travaillé en amont des prises de réflexions sur la transition énergétique dans leur classe ou en partenariat solidaire ou encore une maison à énergie passive.



Les outils de concertation supplémentaires mobilisés tout au long de la démarche

Carcassonne Agglo a choisi d'aller au-delà des outils identifiés lors de la prescription du SCoT en déployant de nombreux outils de concertation pour alimenter les réflexions du SCoT. Ces outils ont essentiellement été déployés durant la phase de construction du Projet d'Aménagement Stratégique :

- > Mise en place d'une page web + charte graphique SCOT (identité visuelle, création logo...)
- > Des ateliers de co-construction ouverts à la population
- > Des RandoSCoT
- > Une consultation citoyenne sur le territoire de Carcassonne Agglo
- > Un atelier pédagogique avec les collègues
- > Deux cinés-débats



L'atelier pédagogique

14 Mai 2018

Collèges de Varsovie (Carcassonne) et Gaston Bonheur (Trèbes), Ecole primaire de Rouffiac d'Aude

Plusieurs classes de collège et d'écoles primaires étaient invités à réfléchir à l'impact du réchauffement climatique à horizon 20 ans autour de plusieurs thèmes : l'eau, l'énergie, la mobilité, l'habitat et l'alimentation.

BILAN DE L'OUTIL ;

Ce travail a permis de mobiliser les jeunes générations et, à travers elles, leurs parents autour d'un sujet transversal très impactant pour le territoire. Les propositions faites par les élèves ont alimenté les échanges avec les élus.



Les ateliers de concertation

Ateliers publics

22 Mars 2018

Rouffiac d'Aude

Nombre de participants : Une vingtaine



Les participants étaient invités à travailler autour de 3 thèmes : les services du futur, habiter en 2035 et les filières de demain. Les participants ont été regroupés par table afin de multiplier les échanges.

BILAN DE L'OUTIL ;

Le format a pu garantir une transversalité des échanges et ainsi contribuer aux réflexions pour nourrir le PAS. Parmi les sujets abordés :

- > La transition numérique et la nécessité d'accompagnement à la montée en compétences de chacun
- > La fragilité des services de proximité (écoles, services de santé...) et le besoin de réfléchir à l'échelle de l'agglomération pour structurer et pérenniser l'offre
- > La dynamique des centres-bourgs avec la concurrence des zones de périphérie et la perte globale d'attractivité (commerce, logement...) multifactorielle

Ateliers publics

5 Avril 2018

Alzonne

Nombre de participants : Une vingtaine



> L'offre en logements à diversifier et à améliorer qualitativement.

> L'activité économique avec le besoin de se diversifier et de développer la valeur ajoutée sur le territoire (agriculture, industrie...)

Les RandoSCoT

Val-de-Dagne

26 Mai 2018

Villar-en-Val

Nombre de participants : 90



Les habitants étaient invités à participer à des randonnées permettant d'illustrer et d'échanger autour de thématiques fortes du SCoT. Plusieurs thématiques ont ainsi pu être abordées : le grand paysage, les milieux naturels, les évolutions de l'agriculture et les friches agricoles, les risques, la transition énergétique, le patrimoine et le devenir des villages.

BILAN DE L'OUTIL ;

Le format a séduit largement et a permis d'échanger avec des intervenants spécialisés. Chaque Rando SCoT, organisée le samedi matin, a permis d'échanger avec les habitants dans le cadre d'une balade commentée sur les thématiques d'aménagement du territoire, environnement, agriculture, paysages.

Minervois

22 Septembre 2018

Castans

Nombre de participants : 70



Consultation citoyenne de juin 2018

Une consultation grand public a été organisée en juin 2018, sur le sujet du SCoT et des Mobilités (dans le cadre de l'élaboration concomitante du Plan Global de Déplacements de l'Agglo). Organisée en partenariat avec l'IUT STID (Statistiques et Informatique Décisionnelle) de Carcassonne, cette consultation a déployé 5 étudiants sur le territoire afin d'« aller vers » les habitants et recueillir leurs avis autour de thématiques suivantes : « Demain, un territoire de transitions ? », « Demain, et si on bougeait autrement ? », « Demain, un territoire de proximité ? », « Demain, un territoire à l'attractivité renforcée ? ». Plus de 1 250 réponses ont été dépouillés et analysés par les étudiants.

Nombre de contributions : 1 238

BILAN DE L'OUTIL ;

Ce questionnaire a permis de confirmer les priorités du territoire notamment en Quelques enseignements issus de cette consultation : 92 % des personnes ayant répondu se sentent concernée par le réchauffement climatique ; 54 % serait prêts à utiliser un vélo pour aller travailler ; 21 % privilégient le réinvestissement du bâti existant avant d'envisager de nouvelles constructions. Une vidéo Youtube restituant les apports de cette consultation a été mise en ligne par TVCarcassonne

Les Cinés-Débat

25 avril 2018

Fabrique des Arts, Carcassonne

Une réunion publique a été organisée autour du film «Demain» sur le thème du changement climatique. Un débat a suivi la projection du film autour des solutions locales pour s'adapter en termes d'agriculture, d'énergie, d'économie, d'éducation.

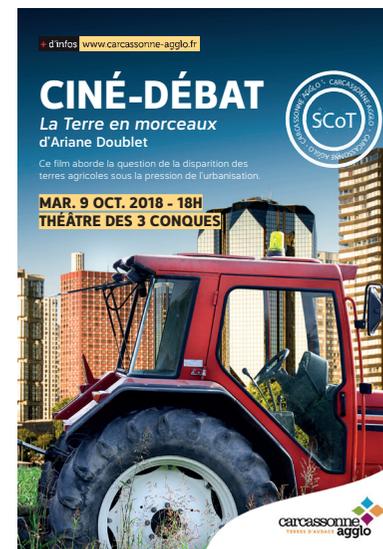
9 octobre 2018

Conques sur Orbiel

Une réunion publique a été organisée autour du film «La terre en morceaux» sur le thème de la consommation foncière et du monde agricole. Un débat a suivi la projection du film.

BILAN DE L'OUTIL ;

Les ciné-débats ont accueilli une cinquantaine de participants, et ont permis de mesurer l'intérêt porté par les habitants du territoire à en termes d'aménagement respectueux de l'environnement et des paysages.



Les vidéos d'information sur la chaîne de Carcassonne Agglo

Tout au long de la procédure, des vidéos ont été mises en place et diffusées sur la chaîne de Carcassonne Agglo pour présenter les grands enjeux du SCoT :

- «Le SCoT, qu'és aquo ?» suite au séminaire de lancement du 19 septembre 2017
- «Retour sur l'Aménagement du territoire» suite au séminaire sur le PAS le 21 avril 2018
- «Retour sur la grande consultation citoyenne», en juillet 2018

BILAN DE L'OUTIL ;

Cet outil a permis de valoriser les travaux menés dans le cadre du SCoT et de rendre accessible de façon pédagogique les grandes étapes de son élaboration.



Une concertation élargie à tous les acteurs du territoire

Les communes de Carcassonne Agglo

En complémentarité des dispositions d'association des communes définies lors de la prescriptions du SCoT, l'élaboration du SCoT s'inscrit dans les modalités de concertation confirmées au sein du Pacte de gouvernance de l'agglo réactualisé en septembre 2021. Les communes sont associées à l'élaboration du SCoT via leurs représentants à l'agglomération mais aussi via les dialogues territoriaux et la conférence intercommunale des maires.

Tout au long de l'élaboration du SCoT, cette volonté d'échanges avec les communes a été renforcés et les élus communaux ont été largement mobilisés à chaque étape lors des séminaires ou ateliers et par les questionnaires (diagnostic et PAS).

Pour plus de proximité, les Dialogues SCoT ont été mis en place et ont permis de trouver des équilibres au plus près de la réalité des communes.

Le Conseil de Développement de Carcassonne Agglo

Le CoDev de Carcassonne Agglo est un organe autonome de démocratie participative qui regroupe des acteurs économiques, des membres de la vie associative, des représentants des organisations professionnels et syndicale, des organismes publics et assimilés et des personnes qualifiées. Son rôle est de constituer un espace de dialogue entre la société civile, les élus locaux et les citoyens à l'échelle de l'intercommunalité en lien avec les communes. Force de proposition et attaché à la construction collective, le CoDev s'efforce d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales.

Le CoDev s'est saisi du sujet de l'élaboration du SCoT et a été mobilisé tout au long de la procédure pour approfondir certaines thématiques au moment du diagnostic et porter un regard transversal sur le cap défini par le PAS et sa traduction dans le DOO.

Le Président de Carcassonne Agglo a saisi le CoDev le 24 juin 2021 pour émettre un avis sur le projet de SCoT. Celui-ci a été rendu en juillet 2022. Cette contribution officielle a permis de conforter la convergence de vue dans le projet de SCoT.

Les partenaires techniques et institutionnels

Tout au long de la démarche, les partenaires techniques et institutionnels (services de l'Etat, Chambres consulaires, Syndicats de Rivières, Région...) ont été invités à suivre la démarche, par leur participation à certains temps d'ateliers, par des contributions ponctuelles, par des échanges bilatéraux mais aussi par des temps de relecture et d'enrichissement des documents produits.



Une concertation tout au long de la procédure

Le Diagnostic

Les grandes étapes de construction



6 juillet 2017 : SCoT Tour

Journée de découverte du territoire avec les élus autour de 5 arrêts thématiques (le paysage avec le château de Miramont, l'identité villageoise à Azille, les centralités à Caunes-Minervois, le Canal du Midi à Villesèquelande, l'habitat à Montolieu)



19 septembre 2017 : Séminaire de lancement

Tous les élus des communes de Carcassonne Agglo étaient invités pour la présentation de la démarche SCoT



Septembre-Novembre 2017 : Enquête auprès des communes

En préambule à la démarche SCoT, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des communes pour compléter l'état des lieux du territoire et préciser leurs attentes.



Novembre 2017 : Ateliers de travail (Capendu et Arzens)

Les élus ont travaillé à l'état des lieux du territoire autour de 3 thématiques : vivre le territoire, le fonctionnement du territoire avec ses voisins et l'impact du changement climatique



Décembre 2017 : Ateliers de travail (Villemoussou)

Les élus ont travaillé à la construction de l'armature territoriale



Décembre 2017 : Séminaire de restitution du diagnostic

Restitution du diagnostic à l'ensemble des élus



Février 2018 : Réunion publique de présentation du diagnostic

La contribution de la concertation au diagnostic

Le diagnostic a permis de préciser la singularité du territoire et sa diversité : territoire très rural au cœur urbain, Carcassonne Agglo doit réinventer la façon de faire la ville/les villages pour répondre au défi du changement climatique, de la perte d'attractivité de ses centralités et du vieillissement de sa population en prenant en compte les multiples facettes de ses sous-territoires.

Le diagnostic a été largement alimenté par le récit des acteurs du territoire, amenés à s'exprimer sur l'état des lieux et les principaux enjeux auxquels devrait répondre le SCoT. Le diagnostic est ainsi illustré par des « paroles d'élus » recueillies à l'occasion des ateliers et du SCoT Tour et par les retours du questionnaire envoyé aux communes.

La présentation aux Personnes Publiques Associées ainsi qu'aux habitants a permis de compléter l'approche proposée dans un premier temps aux élus.

CARCASSONNE AGGLO



« Le SCoT » : le territoire version 2040 se construit aujourd'hui

SCoT, une abréviation énigmatique qui cache, en réalité, un document politique essentiel qui doit poser les bases du quotidien de la vie des habitants des 82 communes de l'Agglo. La révision de ce Schéma de Cohérence Territoriale entre dans sa phase projet. Et tous les acteurs sont invités à s'exprimer.

Nom de code SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale. L'agglomération de Carcassonne a lancé en 2017 la révision de ce document administratif, qui fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement du nouveau territoire de Carcassonne Agglo. Ce dossier entre aujourd'hui dans une étape capitale, celle de la concertation et de la réflexion.

► Concertation : tous mobilisés
Elus, institutions publiques, entreprises, citoyens et salariés sont invités à s'exprimer sur des sujets aussi variés que le logement, la transition énergétique, la mobilité, le commerce, l'agriculture, le développement économique ou l'environnement. Ils sont appelés à dire comment ils veulent vivre à 82 communes en 2040. Comme l'Etat, la Région et le Département.



Clichés de ce projet, image d'illustration non contractuelle. Illustration et proposition de l'Agglo.

ment le fort à l'échelle de leur territoire, Carcassonne Agglo va fixer dans ce document les règles d'aménagement du territoire, qui s'imposent à tous. « On vit dans un territoire, rappelle le vice-président en charge de l'élaboration du SCoT, Didier Carbonnel. Et le SCoT est notre règlement de co-projet. » Après une première

phase de diagnostic (lire ci-contre) conduite en fin d'année 2017, on entre dans une deuxième phase dite de projet.

► Renovation des centres-bourgs
La concertation concerne les communes qui sont invitées à remplir le cahier du participant et à donner leurs propres propositions. Une réflexion com-

mune qui permettra de hiérarchiser les thématiques de la gestion de l'eau à la mise en place de la fibre en passant par la mobilité ou la rénovation des centres-bourgs. Les élus participent, à nouveau, à des ateliers de réflexion. Les citoyens, professionnels, associations seront également sollicités de façon innovante (lire ci-dessous). Le do-

cument final doit être le plus fédérateur possible car il dictera les futures politiques sur ce territoire. Grâce à ce document, les élus pourront, par exemple, mettre fin aux extensions de nouvelles zones commerciales et ainsi agir plus efficacement pour faire revivre les centres-villes et les centres-bourgs.

► Objectif « Territoire vert »
Il s'agit de mieux sécuriser les ressources en eau, préserver les paysages et les terres agricoles mais aussi favoriser la transition énergétique aussi bien dans le domaine du logement que celui des transports. Les orientations choisies aujourd'hui par les habitants de ce territoire sont faites pour durer sur des décennies bien au-delà des échéances des mandats et de la politique politicienne. Il s'agit aujourd'hui d'imaginer, d'imaginer pour mieux vivre demain.

LA PHRASE

« Je tiens absolument à ce que la population, les citoyens, les associations, toutes les forces vives de ce territoire soient associées à la réflexion et puissent participer à l'écriture du SCoT. Un document qui va gérer leur vie. Il faut qu'un maximum de personnes puissent contribuer. »

Régis Banquet, président de Carcassonne Agglo

DIAGNOSTIC

État des lieux d'un territoire
Le 19 décembre a été rendu le diagnostic, véritable état des lieux élaboré à partir de données statistiques, d'entretiens, questionnaires...



Un territoire en devenir dans la nouvelle Région.
Il s'agit de s'appuyer sur le positionnement central pour capter entreprises et événements régionaux.

Un territoire riche de ses contrastes
Politique de transition énergétique, d'énergies renouvelables, gestion de l'eau...

Accompagner ses habitants.
Accompagner le vieillissement de la population, limiter l'étalement urbain, limiter le développement commercial, développer des modes alternatifs à la voiture...

Renouveler la vision urbaine.
Développer l'offre de logement social, lutter contre la vacance des logements et l'habitat indigne, encourager le développement de l'économie numérique...

Une consultation citoyenne 2.0

Carcassonne Agglo innove en offrant aux habitants plusieurs outils pour s'exprimer sur leur vision du territoire de demain. Appli numérique, Rando-Tour, ciné-débats, bande dessinée, exposition et débats en lycées et collèges sont au programme.

Régis Banquet, président de Carcassonne Agglo a souhaité ouvrir le plus largement possible aux citoyens le débat sur le devenir du territoire. Pour cela, de nombreux outils innovants de communication ont été imaginés.

► Le numérique en première ligne
Toutes les informations relatives à la révision du SCoT sont disponibles sur le site www.carcassonne-agglo.fr. On y trouve déjà tous les documents produits dont la restitution du diagnostic. Une application pour mobile du nom de Hicelyt favorisera le dialogue entre citoyens et élus durant toute la construction du projet.



Il sera possible de donner son avis directement depuis sa tablette.

► Des réunions d'échanges
L'Agglo proposera, tout au long de cette concertation, plusieurs réunions publiques pour expliquer les enjeux mais aussi, et surtout, écouter la parole des habitants. La prochaine aura lieu lundi 19 février à Pennautier au Théâtre Na Loba, à 18h.

► Exposition et bande dessinée
L'Agglo proposera, associée une bande dessinée distribuée dans les médiathèques. On y présentera les enjeux de la démarche sous une forme ludique pour les jeunes et les moins jeunes. Un tome 1 paraîtra à la fin février et

deux autres volumes suivront pour raconter l'histoire de ce projet.

► Deux Rando-Scot
Deux Rando-Scot seront proposés aux habitants pour découvrir sur le terrain les enjeux de cette réflexion. Premier rendez-vous prévu au printemps et un second à l'automne en Val de Dagne et en montagne Noire. Des techniciens, et des paysagistes seront présents pour cette petite randonnée.

► Des ateliers ouverts aux citoyens
La formule d'ateliers a fait ses preuves, en fin d'année, avec les élus et a permis de poser un diagnostic et d'évoquer déjà des objectifs. L'expérience va être étendue aux citoyens, rendez-vous le 22 mars et le 3 avril pour ces ateliers.

► Les scolaires ont la parole
Les futurs citoyens de l'Agglo seront associés aux débats. Des collèges (Rieux-Minervois, Carpentras, Carcassonne) mais aussi le lycée Chalignienne confronteront leurs points de vue. Une façon aussi de sensibiliser les parents.



Le Projet d'Aménagement Stratégique

Les grandes étapes de construction

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de Carcassonne Agglo s'est construit de façon collective de janvier 2018 à juillet 2019 à l'occasion de temps de rencontres et de débats entre élus, partenaires et habitants du territoire



Février 2018 : Carnet du participant

Toutes les communes étaient invitées à se prononcer sur les enjeux prioritaires à traiter dans le projet de territoire



Avril 2018 : Ateliers participatifs avec la population



Mai 2018 : Ateliers de travail

Premières discussions entre élus autour des orientations du PADD



Mai-Sept 2018 : Balades du SCoT (Villar en Val et Castans)



Juin 2018 : PADD Tour

Découvertes des enjeux du territoire avec les élus à l'occasion d'un voyage sur le Canal du Midi organisé avec la DDTM



Septembre 2018 : Séminaire de travail

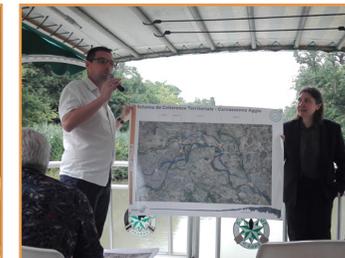
Les élus ont travaillé sur l'armature, les objectifs de développement et la maîtrise de la consommation d'espace



Octobre 2018 : Cinés-Débats sur la consommation des terres agricoles et sur la transition énergétique



Avril 2019 : Restitution du projet pédagogique porté par les collégiens





Mai 2019 : Séminaire de travail

Présentation de la structure du PADD du SCoT



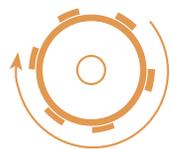
Juin 2019 : Questionnaire Grand Public SCoT/PGD

1320 réponses



Juin 2019 : Ateliers de travail par dialogue du SCoT

Travail sur les orientations du PADD



Septembre 2019 : Conseil communautaire

Débat du PADD en conseil communautaire



Novembre 2019 : Réunion publique de présentation du PAS



Septembre 2021 : Conseil communautaire

Nouveau débat du PAS en conseil communautaire pour intégrer les communes de Pomas et Trassanel



Les inondations qui ont frappé le territoire en octobre 2018 ont nécessité un temps de pause dans la construction du SCoT et marqué un changement d'approche dans l'élaboration du projet de territoire. Face aux forts enjeux de résilience sur le territoire, la reprise des travaux en 2019 a été marquée par un changement de priorisation des enjeux et la mise en avant des projets d'adaptation et de résilience en premier axe prioritaire du Projet intercommunal.

La contribution de la concertation au PAS

La construction du Projet d'Aménagement Stratégique a été l'étape où l'ensemble des acteurs a été le plus mobilisé. Cela a permis d'affiner les propositions d'orientations mais aussi de construire un cap cohérent et partagé pour l'agglomération à horizon 2035.

Parmi les principales contributions, la concertation a notamment permis de :

- > Affiner l'armature territoriale
- > Préciser les priorités du territoire, en plaçant la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique au coeur du projet territorial
- > Conforter le rôle des centralités du territoire.

Le Document d'Orientations et d'Objectif

Les grandes étapes de construction



Octobre 2021 : Dialogues SCoT

Séminaires organisés par dialogue SCoT avec les élus communaux organisés en partenariat avec la démarche PLH sur les orientations et objectifs liés à l'habitat.

Temps de travail autour des grands équilibres entre commune d'accueil de la population, de la notion de «densification» et de diversification de l'offre en logement



Avril 2022 : Séminaire de travail

Les 150 élus présents étaient invités le matin à prendre connaissance des grands équilibres retenus dans le cadre du DOO et l'après-midi à mettre en pratique ces orientations autour d'un cas pratique de projet urbain.



Novembre 2022 : Réunion publique



La contribution de la concertation au DOO

Le DOO a permis de décliner les orientations du PAS de façon concrète au travers des objectifs d'aménagement à poursuivre au sein des documents d'urbanisme locaux. Cette réflexion a été nourrie par des échanges portés par les élus et les techniciens de l'agglomération et de l'ensemble des partenaires associés.

Ce regard croisé a permis de proposer des formulations plus précises.

Bilan de la concertation

La délibération du 15 avril 2015 a prescrit la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de Carcassonne Agglomération. Cette délibération était assortie d'objectifs et de modalités de concertation visant au partage du projet. Les modalités de concertation, ponctuelles comme permanentes, ont été mises en place. Elles ont permis de diversifier les modes d'information du public, par voie physique ou dématérialisée. Cependant, les réunions publiques ont montré leurs limites quant à la mobilisation de la population. La faible participation du grand public sur les séances de concertation institutionnelles du type réunion publique, a été compensé par une participation plus importante aux randos, ciné débats, consultation.

La mobilisation des élus locaux a été importante et constante tout au long de la procédure : elle a concerné les Maires, mais aussi de nombreux conseillers municipaux qui se sont mobilisés sur la durée.

Carcassonne Agglo s'est saisie du sujet en mobilisant de nouveaux outils permettant de toucher une population plus large. Ces moyens ont permis de conforter la concertation et d'alimenter le projet, essentiellement lors de l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique.

Parmi les outils mobilisés en phase du PAS :

- > Des ateliers de co-construction ouverts à la population (25 participants)
- > Des RandoSCoT (140 participants)
- > Une grande consultation citoyenne (1250 répondants)
- > Un atelier pédagogique avec les collèves et une école primaire (plusieurs classes participantes)
- > Deux cinés-débats

Des thématiques fortes ont émergé de ces échanges et ont fait l'objet d'une attention particulière dans le PAS et le DOO : le changement climatique, la préservation des paysages, la défense des centralités et la mobilité.



